



EN BREF :

- État de la situation : les sols ont de nouveau besoin d'eau et les températures se sont rafraîchies.
- Insectes : mouche du chou, altises, chenilles défoliatrices, cécidomyie du chou-fleur, pucerons, thrips et punaise terne.
- Maladies : taches alternariennes, sclérotiniose, nervation noire et hernie des crucifères.

ÉTAT DE LA SITUATION

Les sols de plusieurs secteurs ont de nouveau besoin d'eau. L'irrigation est donc encore nécessaire pour permettre le bon développement des cultures.

Quant aux températures, elles se sont rafraîchies, et ce, particulièrement la nuit. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, il a fait 4 °C à certains endroits au cours d'une nuit de la dernière semaine. Ce refroidissement des températures nocturnes provoque la formation de rosée abondante, laissant le feuillage humide durant une longue période. Ces conditions sont propices au développement de maladies. Surveillez bien leur apparition dans vos champs de crucifères.

INSECTES

La ponte de la **mouche du chou** est faible dans les régions de Lanaudière, de la Montérégie et de la Capitale-Nationale. Par contre, elle est en hausse au Saguenay–Lac-Saint-Jean, atteignant tout près de 20 % de plants porteurs d'œufs dans des champs suivis par nos collaborateurs de cette région. Des interventions sont en cours dans des champs de crucifères à racine tubéreuse telles que le navet et le rutabaga.

Les **altises** ont été moins actives et ont fait peu de dommages cette semaine. Il n'y a que quelques champs de crucifères plus à risque (ex. : chou chinois et jeunes crucifères) de la Capitale-Nationale et de la Montérégie-Ouest qui ont dû être protégés contre cet insecte.

À la suite des dernières interventions, la majorité de nos collaborateurs nous rapporte une baisse du nombre de **chenilles défoliatrices** dans les champs qu'ils dépistent. Les **piérides du chou** et les **fausses-arpenteuses du chou** sont celles que l'on retrouve le plus souvent dans les champs de crucifères. Des traitements sont réalisés à quelques endroits lorsque le type de crucifère et son stade de développement ainsi que le nombre de chenilles présentes le justifient.

Les captures de la **cécidomyie du chou-fleur** à l'aide des pièges à phéromone se poursuivent dans les champs où l'insecte avait déjà été détecté en 2012. Dans certains sites, elles sont en baisse alors qu'elles sont en hausse ailleurs. Des larves s'alimentant des points de croissance des crucifères, leur causant ainsi des dommages, sont observées en nombres plus ou moins importants dans les champs de crucifères dépistés. Des interventions sont en cours pour lutter contre cet insecte. Pour connaître la stratégie d'intervention contre la cécidomyie du chou-fleur, consultez l'avertissement **No 04** du 31 mai 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04cru12.pdf>).

Dans Lanaudière, les populations de **pucerons** sont en régression dans des champs de rutabagas qui avaient reçu de fortes précipitations. Par contre, elles sont en augmentation dans des champs de crucifères de la région de la Capitale-Nationale et leur contrôle semble difficile à certains endroits. Des traitements sont réalisés pour réprimer ces ravageurs lorsqu'ils sont présents en grand nombre et causent des dommages aux crucifères.

Tandis que la présence de **thrips** est légère dans les champs de choux de la Capitale-Nationale, elle est plus importante et justifie des interventions dans ceux des régions des Basses-Laurentides et de la Montérégie. Dans cette dernière, les thrips ont fortement endommagé des champs de choux verts et de choux rouges.

Lors de vos visites, inspectez minutieusement les feuilles de chou et soyez à l'affût de ces petits insectes qui se cachent à l'intérieur des pommes de chou. Dans l'avertissement **No 10** du 12 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10cru12.pdf>), on vous présente cet insecte, les dommages qu'il cause aux crucifères ainsi que la stratégie de contrôle.

Les **punaises ternes** sont plus actives dans certains champs de choux chinois de la Capitale-Nationale et de la Montérégie, ce qui nécessite des traitements pour les réprimer.

Pour obtenir une liste des produits homologués pour lutter contre les principaux insectes des crucifères, vous pouvez vous référer au bulletin d'information **No 01** du 26 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru12.pdf>).

MALADIES

Les **taches alternariennes** progressent dans les champs de crucifères des Basses-Laurentides, de la Capitale-Nationale et de la Montérégie; le nombre de plants porteurs est en hausse et, en plus des vieilles feuilles, les jeunes feuilles sont maintenant atteintes. Des traitements fongiques sont appliqués dans les champs les plus affectés pour éviter que ces taches n'atteignent les parties commercialisables des crucifères.

Pour en connaître un peu plus sur les taches alternariennes, consultez l'avertissement **No 08** du 29 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08cru12.pdf>). Quant au bulletin d'information **No 01** du 26 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru12.pdf>), il vous informera sur les fongicides homologués pour protéger les crucifères des taches alternariennes.

La **sclérotiniose** évolue dans plusieurs champs de choux de Lanaudière, des Basses-Laurentides et de la Montérégie-Ouest, qu'ils soient sur le point d'être récoltés ou destinés à l'entreposage. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, la maladie a été observée pour la première fois dans un champ de choux d'automne.

Même si quelques fongicides sont homologués contre la sclérotiniose chez les crucifères, la stratégie d'intervention contre cette maladie passe principalement par la prévention. L'avertissement **No 13** du 2 août 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13cru12.pdf>) vous renseignera davantage sur la pourriture sclérotique et la stratégie d'intervention.



Les fortes précipitations reçues plus tôt en août ont permis à la **nervation noire** de se propager dans des champs déjà affectés par la maladie des régions des Basses-Laurentides et de la Montérégie-Ouest.

Pour vous aider à identifier la nervation noire dans vos champs de crucifères et connaître la stratégie de lutte à adopter contre cette maladie bactérienne, consultez l'avertissement **No 07** du 21 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07cru12.pdf>).

La **hernie des crucifères** aussi a profité des pluies abondantes tombées au début du mois d'août et qui se sont accumulées dans des baissières pour se disperser dans des champs des Basses-Laurentides et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Vous trouverez plus d'information sur la hernie des crucifères dans l'avertissement **No 07** du 21 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07cru12.pdf>).

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
Mélissa Gagnon, agronome – Avertisseuse crucifères
Direction régionale Montréal–Laval–Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien, bureau 1.01 – L'Assomption (Québec) J5W 1T3
Téléphone : 450 589-5781, poste 5046 – Télécopieur : 450 589-7812
Courriel : melissa.gagnon@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 16 – crucifères – 23 août 2012**

